

Série noire

MAP-RÉATE

Séisme dans  
Les lieux d'exercice  
des ITPE



*Les éditions du service public minimum*

La **multiplication des établissements publics** (ARS, VNF, IFSTTAR, CEREMA, ANCOLS jusqu'à la nébuleuse AFB), ainsi que le grand melting-pot des **transferts** de certaines **missions** vers d'**autres ministères** (Sécurité et Coordination Routière au MI, SIC au SGMAP et MI, Immobilier aux Finances), à l'**interministériel** (dernier exemple en date : le transfert des SIDSIC sur le BOP333 du Premier ministre), ou vers les collectivités, la nouvelle réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat et les conséquences de la réforme territoriale sur les collectivités rendent le déroulement de **parcours professionnels riches et variés de plus en plus difficiles** en l'absence de possibilités réelles de progression de carrière, à tous les niveaux de fonctions, et en l'absence de passerelles directes à certains niveaux de responsabilité.

Ce **déroulé de carrière riche et varié** bénéficiait pourtant jusqu'ici aux MEDDE et MLETR, au travers des compétences acquises par les ITPE, corps considéré comme colonne vertébrale par leurs ministres en 2013 à l'occasion des Assises des métiers de l'Ingénieur.

**La fin de cette mauvaise histoire n'est pas encore écrite !**  
Le contexte de cette fin d'année 2015 appelle des réponses fortes...  
**et les ITPE n'hésiteront pas à aller les chercher si besoin !!!**

Exigeons un **statut revalorisé à 3 niveaux de grade**, permettant :

- la **reconnaissance de nos compétences**,
- un véritable **déroulement de carrière** pour tous les ITPE,
- des **parcours riches et variés**.



**Exige la réécriture de ton statut  
avec le SNITPECT-FO !**